



LE MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT

Chers membres et lecteurs,

Il s'est passé beaucoup de choses dans le paysage de la gestion déléguée depuis la création de l'IGD, il y a bientôt 30 ans. Les exigences de la 1^{ère} loi Sapin relative à la transparence de la vie économique ont débouché sur une concurrence accrue, l'apparition de nouveaux modèles contractuels et de nouveaux acteurs, dans un cadre juridique profondément remanié - et qui est toujours évolutif. La notion de gestion déléguée a désormais gagné une dimension européenne avec la reconnaissance des concessions, et s'est diversifiée dans la boîte à outils de notre commande publique. Simultanément l'équation des services publics et des infrastructures qui les rendent possibles est plus que jamais sous tension économique et financière, rendant d'autant plus nécessaire la mobilisation des ressources de financement, mais aussi d'expertise technique et managériale du secteur privé ... Il s'agit de tirer le meilleur parti des capacités de l'écosystème très complet dont nous bénéficions en France pour relever les défis historiques devant nous, liés à la décarbonation, à l'adaptation au changement climatique, et au développement durable.

A cet effet la fondation IGD continuera de s'appuyer sur le savoir-faire collectif de ses membres publics et sur l'expertise de nos opérateurs. Mais il doit encore renforcer son action en matière de communication et de pédagogie à l'intention des médias et des décideurs, notamment publics. L'un des moyens est de mieux exploiter le potentiel des nouveaux outils de communication digitale pour tisser un dialogue sur la toile devant nous avec l'ensemble des parties prenantes à la gestion déléguée.

Nous pouvons utilement pour cela encourager le partage et la discussion de thèmes d'intérêts communs : d'où la création de cette section Blog, que nous essaierons de garder la plus vivante et active possible, mais qui n'atteindra son objectif que si vous la saisissez comme un moyen de soulever des questions, de générer des commentaires, ou d'identifier de nouveaux thèmes d'action.

Alors s'il vous plaît, faites de cette section la vôtre : partagez vos idées, présentez vos retours d'expérience, faites des suggestions, exprimez vos critiques le cas échéant, et faites-le savoir au reste de notre communauté !

Le blog est ouvert aux contributions et aux commentaires ultérieurs de tous les membres de l'IGD (membres à part entière, et partenaires), mais il peut être consulté et lu par tous les visiteurs de notre site Web (qui peuvent également s'abonner pour recevoir des notifications par e-mail lorsque de nouveaux contenus sont publiés), l'IGD se réservant simplement le droit de modérer certains échanges si nécessaire !

A vos claviers !

Hubert du MESNIL

3 juillet 2025